

Participation du lexique à l'élaboration de la syntaxe. Participation de la syntaxe à l'élaboration du sens

Guy Leclair

CELE UNAM

La participación del léxico en la elaboración de la sintaxis y de la semántica de la oración vuelve a cuestionar la relación que existe entre los significados lexicales, denotativos o connotativos, y la gramática de una lengua, en la medida en que ésta participa en la elaboración del sentido no sólo de la oración sino también del discurso.

Se trata entonces de rehabilitar el léxico, pariente pobre de la lingüística estructural, tratando de demostrar la fuerte incidencia que el contenido mismo de las unidades lexicales tiene sobre el comportamiento sintáctico de los lexemas en cuestión.

El postulado central de este artículo consiste en que la sintaxis no viene ex nihilo nihil sino que podría inducirse de las afinidades lexicales entre ellas. Además, si se admite que la sintaxis ayuda a elaborar el sentido, quiere decir que de hecho especifica las relaciones de los elementos entre sí en una relación semántico-sintáctica y no a la inversa.

The role of lexicon in the syntax and semantics of a sentence requires a critical assessment of the relationship which exists between lexical meanings, dennotative or connotative, and the grammar of a language. That is to say, the extent to which grammar organizes the meaning of the sentence as well as the discourse.

What is important then, is to give lexicon its place in structural linguistics by demonstrating the importance that the semantic contents of lexical units have on the syntactic behavior of the lexems in question.

This article postulates that syntax is not arrived at ex nihilo nihil but may be induced from the linguistic affinities among lexical elements. Also, if we accept that syntax contributes to meaning, than it in fact specifies the internal relationship of the elements in a semantic-syntactic relationship rather than a syntactic-semantic one.

La participation du lexique à l'élaboration de la syntaxe et de la sémantique de la phrase remet en cause la relation qui existe entre les signifiés lexicaux, dénotatifs ou connotatifs, et la grammaire d'une langue, dans la mesure où celle-ci participe également à l'élaboration du sens non seulement d'une phrase mais aussi d'un énoncé.

Il s'agit de ce fait de réhabiliter le lexique, parent pauvre de la linguistique structurale, en essayant de démontrer la forte incidence que le contenu même des unités lexicales a sur le comportement syntaxique des lexèmes en question. Le postulat central de cet article est que la syntaxe ne vient pas ex nihilo nihil, mais qu'elle pourrait s'induire des affinités lexicales entre elles. En outre, si l'on admet que la syntaxe aide à élaborer le sens, c'est qu'en fait, elle spécifie les rapports des éléments entre eux dans une relation sémantico-syntaxique et non l'inverse.

Der Beitrag des Lexikons zur Erarbeitung der Syntax und der Satzsemantik stellt erneut die Beziehung zur Diskussion, die zwischen den denotativen und konnotativen Wortbedeutungen und der Grammatik einer Sprache bestehen, und zwar in dem Masse wie diese sowohl an der Erarbeitung des Sinns, nicht nur des Satzes, sondern auch des Diskurses teilhaben.

Es handelt sich deshalb darum, das Lexikon, die arme Verwandte in der strukturellen Linguistik, zu rehabilitieren, indem versucht wird, die starke Einwirkung nachzuweisen, die der Inhalt der lexikalischen Einheiten selbst auf das syntaktische Verhalten der betreffenden Lexeme ausübt.

Die zentrale Annahme dieses Artikels besagt, dass die Syntax nicht ex nihilo nihil kommt, sondern dass sie sich aus den lexikalischen Affinitäten induzieren könnte. Wenn man annimmt, dass die Syntax zur Erarbeitung des Sinns beiträgt, dann spezifiziert sie ausserdem die Beziehung zwischen den Elementen untereinander in einer semantisch-syntaktischen Relation, und nicht umgekehrt.

Introduction

Beaucoup de linguistes s'accordent à penser que le lexique ne peut se réduire à une liste de mots ou à un dictionnaire, étant donné le rôle linguistique qu'il joue dans le discours et les rapports qu'il entretient avec la syntaxe.

Bien que le lexique ait été le parent pauvre, au même titre que la sémantique, à une certaine époque, nous assistons peut-être à un renouveau d'intérêt. Intérêt dû pour une part sans doute à "l'épuisement des grammaires formelles [...]", comme le dit Pottier (1976: 1-11), et d'autre part à la nécessité d'étudier le lexique au niveau logico-sémantique ainsi que d'explicitier l'incidence qu'a sur la syntaxe non seulement le contenu intrinsèque de chaque élément lexical, mais aussi les liaisons de significations qu'ils contractent entre eux.

Ces relations qui s'établissent entre tel lexème et tel autre lexème ne peuvent être fortuites; les lexèmes appartiennent à des réseaux de signification où ils s'associent par affinités de signifiés et par "classes sémantiques" (Mahmoudian, 1976: 360).

Ces compatibilités entre classes sémantiques et entre classes de signifiés, ou tout au moins micro-systèmes de sens, introduisent la signification phrastique, par le fait même que les lexèmes, contigus dans la chaîne parlée, cumulent des informations, en se combinant au plan des classes sémantiques et au plan des signifiés. En ce qui concerne la syntaxe, nous dirons dans un premier temps qu'elle ne fait qu'explicitier des rapports sémantiques qui sont le produit de connexions qui rattachent certains lexèmes entre eux, en excluant les lexèmes qui n'ont pas d'affinité de sens.

C'est de ces relations connexes que la syntaxe pourrait dépendre en partie. Cela n'infirmes pas que la syntaxe n'ait aucun rôle dans la signification; elle y participe, tout comme le lexique, mais à un autre niveau.

Le contenu sémantique d'une phrase serait le produit des significations plus la syntaxe selon Peter Strawson (1917: 130-148).

Le sens phrastique en réalité ne se limite pas à cela, il y a beaucoup d'autres facteurs qui entrent en jeu tels que le contexte socio-culturel, la situation extralinguistique, les univers sémiotiques, etc.

De plus, si l'on postule que la syntaxe dépend en totalité ou en partie des unions de sens réalisables entre des lexèmes, cela implique qu'il y ait non seulement des opérations logiques d'exclusion, d'inclusion, de réciprocité, etc., mais aussi qu'il y ait une organisation logico-sémantique qui se situe à un niveau alinguistique, puisque nous ne pouvons penser le lexique *ex nihilo nihil* (hors d'une organisation conceptuelle). Les schèmes conceptuels seraient à l'origine de la combinatoire des signifiés des lexèmes, à partir de laquelle on élaborerait la syntaxe, qui sont autant de virtualités au niveau de la compétence qu'il y a de basions de signifiés imaginables. Cette capacité constituerait la dynamique d'un champ conceptuel ouvert à l'infini, puisqu'il n'y a pas de limite à la combinatoire.

Organisations conceptuelles des schèmes de compréhension et organisation linguistique de la signification soulèvent le problème du vocabulaire psychologique et du vocabulaire linguistique. En d'autres termes, comment se manifeste le lexique au niveau psychologique? Ce type de recherche ne ressortit certes pas à la linguistique, mais la sémantique ne peut ignorer cet aspect important, si elle traite aussi des concepts.

George Miller (1974: 605-636) exprimait, dans un article en 1969, que connaître une langue, c'était savoir en partie le lexique, et d'ajouter: "... La question de savoir comment l'information lexicale est organisée et stockée subjectivement constitue un problème proprement psychologique [...]".

Nous n'aborderons donc pas dans cet article certains aspects psycholinguistiques de l'organisation des systèmes linguistiques, mais nous partirons néanmoins de l'hypothèse qu'il y a des schèmes de compréhension au niveau logico-sémantique (Pottier, 1974:5) et des "idées de relations impliquées dans les termes que l'on rapproche, de A. Sechehaye (1926: 75) et surtout de l'hypothèse que nous avons affaire à une structuration sémantico-syntaxique de la langue.

1. Participation du lexique à l'élaboration de la syntaxe.

1.1 Problème de la relation du lexique et de la grammaire: continuum ou opposition?

La définition du lexique est un problème dont ont débattu les linguistes à travers les théories diverses. Ce concept, ne recouvrant pas toujours un ensemble d'éléments homogènes, est interprété différemment, selon les niveaux auxquels on se réfère.

On constate de ce fait une divergence d'opinions entre les chercheurs qui n'attribuent pas au terme "lexique" le même concept. Ce qui aboutit à des désaccords quant au contenu sémantique de ce qu'il est supposé représenter, bien qu'il s'agisse du même objet d'investigation.

La dichotomie traditionnelle "mots grammaticaux" vs "mots lexicaux", ne faisant que recouvrir une opposition entre classe d'éléments en inventaire limité pour le premier et classe d'éléments en inventaire illimité pour le second, ne satisfait pas, dans la mesure où cette séparation formelle repose sur l'idée que la langue est composée d'unités vides de sens ou non.

Or, il en va tout autrement dans la réalité, puisque le choix même de tel ou tel déterminant grammatical, par exemple, qui normalement appartient à un système fermé, aboutit à un changement de sens: songeons à la différence de signifiés qu'entraîne l'usage de "te" ou "du" dans "*je mange le mouton*" et "*je mange du mouton*", alors qu'ils sont classés dans les "mots vides"! Il serait plus logique d'interpréter la différence, entre *te*, *du*, pour une part et des unités lexicales du type *mouton* d'autre part, comme une gradation du sens, plutôt que nier son apport

à la réalisation sémantique de la phrase.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que tout est signification, mais que tout ce qui introduit un sens appartient au lexique, étant donné qu'une unité lexicale est définie comme une unité de sens.

La difficulté, pour les théories d'inclure des unités grammaticales, telles que *le*, *de*, *puisque*, *mais*, *et*, vient du fait que celles-ci coïncident avec la syntaxe, la morphologie ou une sous-classe d'éléments appartenant à la classe de monèmes grammaticaux qui se dichotomisent en monème fonctionnel et dépendant grammatical, selon la théorie de Martinet (1970: 118-119) pour ne citer que lui.

Il serait préférable de voir entre ces deux grandes classes, lexicales et grammaticales, un *continuum* (Simone Delesalle et Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1976: 24) plutôt qu'une *opposition*, étant donné que le contenu sémantique d'un énoncé, s'il est essentiellement élaboré à partir du lexique, ne le sera pas seulement par les lexèmes mais par la syntaxe aussi, puisqu'elle participe à l'élaboration du sens à son niveau.

En outre, on ne doit pas oublier que cette dichotomie a une incidence sur les relations qu'impliquent les termes mêmes de cette opposition, selon qu'on les envisage à partir d'une classe grammaticale ou d'une classe lexicale; dans un cas on insiste sur la relation qui existe entre lexique et syntaxe, dans l'autre cas on privilégiera celle qui s'établit entre lexique et sémantique.

Rien en effet ne permet de dissocier le contenu lexical du contenu grammatical, car c'est admettre implicitement que la syntaxe est dépourvue de sens et qu'elle ne constitue qu'un système restreint de règles formelles qui ne se réalisent qu'au niveau de l'expression des fonctions. Ce qui, à n'en pas douter, représente une vision trop mécaniste du fait linguistique.

Nous n'ignorons pas que cette distinction, si arbitraire fût-elle, relève d'un principe méthodologique d'analyse scientifique de la langue et qu'elle a son utilité. Il n'en faut pas déduire pour autant que toutes les strates de la langue sont séparées et que l'on passe d'un niveau à l'autre sans qu'il y ait la moindre relation entre eux, comme c'est le cas de l'opposition lexique vs. syntaxe. Le problème serait donc de savoir ce que l'on met derrière le concept lexique et ce qu'il implique en ce qui concerne le comportement syntaxique des membres de cette classe.

En fait, il serait nécessaire d'étudier l'organisation lexicale sur la base des relations logiques des schèmes conceptuels; ce qui nous fournirait une base axiomatique dont découlerait un ensemble d'hypothèses et de déductions opérant sur le contenu et sur une forme.

La difficulté en l'occurrence sera de passer d'un niveau à l'autre, dans la mesure où ce passage présuppose un système intermédiaire de relations.

Il est évidemment tentant pour l'esprit scientifique de recourir à la logique mathématique pour rendre compte de faits linguistiques, mais c'est d'un certain point de vue nier l'existence même des réalisations linguistiques, en réduisant l'ensemble des faits de langue à une logique des propositions et des prédicats. En ce qui nous concerne, nous ne rejetons pas complètement une analyse de ce type,

telle qu'elle existe par exemple en glossématique, mais préférons la tentative de Pottier (1974) qui envisage la langue à travers une organisation logico-sémantique.

1.2. Niveau alinguistique et réalisations linguistiques

L'existence d'une langue en tant qu'outil de communication et de création ne doit pas faire oublier que l'on doit nécessairement passer d'une expérience non linéaire à une autre expérience non linéaire, en élaborant linguistiquement le message à transmettre.

Cette situation renvoie aux locuteur et allocutaire et oppose des faits qui se situent à deux niveaux différents: 1) niveau conceptuel; 2) niveau linguistique. Les schèmes conceptuels qui président à la mise en combinatoire linguistique se situeraient, selon Pottier, au plan de l'organisation logico-sémantique qui représenterait une composante *stricto sensu* "utilisable universellement" (Pottier, 1974:5).

Ce point de vue, pour vague qu'il puisse paraître, nous semble important et mériterait une étude systématique de chaque langue, car l'un des avantages de présenter une organisation de l'expérience, indépendamment de l'intervention linguistique, permet d'éviter le piège de la constitution d'une taxinomie. En outre, cette perspective offre la possibilité de dégager des réseaux de combinatoire logico-sémantiques qui n'impliquent pas que toutes les langues aient une opposition verbo-nominale, par exemple, et encore moins qu'elles présentent les mêmes procédés, pour agencer les éléments de l'expérience linguistique.

En d'autres termes, cela écarte un certain ethnocentrisme qui perçoit une autre langue à travers sa vision propre et la ramène à ses propres parties du discours tels que noms, verbes, adjectifs, ..., idée chère à une certaine époque imbuée de latinité.

Dans cette optique, cela nous amène à considérer qu'il y a des mécanismes de formulation conceptuelle (niveau alinguistique) et des systèmes de reformulation (niveau linguistique) qui varient selon les idiomes. Le premier niveau se situe hors de la langue naturelle, alors que le second spécifie des fonctions quelle que soit la langue. Tenir compte de ces deux composantes "alinguistique et linguistique", c'est insister aussi sur le fait que l'expérience n'est pas une réalité amorphe, mais au contraire que l'on perçoit et distingue les différentes parties d'une réalité extralinguistique, sans les confondre et en les associant selon des schèmes de compréhension.

Comme le dit d'ailleurs Frédéric François (1977: 17):

"un enfant perçoit des réalités distinctes et, en particulier, différencie les objets des différentes actions qu'il peut leur faire subir avant de parler. De même, aucun homme ne confond la jambe et l'action de marcher même si, comme cela est fréquent dans différentes langues amérindiennes, il utilise le même mot dans les deux cas. Il y a bien une organisation de la réalité en participants, action et qualités indépendamment du langage".

Ce qui veut dire en substance qu'il y a une réalité psychologique et une réalité linguistique qui coïncident à un certain niveau de l'acte langagier.

1.3 *Du virtuel au réel linguistique*

La dichotomie alinguistique-linguistique rappelle sans conteste l'opposition compétence-performance de Chomsky, à la différence que la création possible et infinie de phrases ne résulte pas forcément et seulement d'un mécanisme fini, formé d'un nombre limité de règles intériorisées, mais qu'elle est peut-être aussi le produit d'un système, plus ouvert, sémantico-syntaxique qui aurait pour base une organisation conceptuelle qui s'actualiserait à travers le lexique.

Ce lexique à son tour serait pourvu de potentialités syntaxiques, par le fait même qu'il possède un contenu sémantique contextuel et référentiel, concret ou abstrait, lui permettant de passer du plan de la compétence à celui de la performance.

En fait, le problème de la relation entre un système de signifiés en puissance, hors de la langue, et leur mise en fonction syntaxique dans la langue a été plus que sous-estimé par Chomsky, comme le souligne Herman Parret (1976: 97) à propos des inquiétudes de Peter Strawson quant à ce silence chez Chomsky:

"[...] Chomsky n'a jamais explicité dans sa théorie le rapport entre les significations intrinsèques des éléments lexicaux d'une part, et leur mise en catégories syntaxiques, et le rôle que ces éléments jouent dans la structure grammaticale à cause de cette catégorisation d'autre part."

L'étude du plan des virtualités nous renseignerait peut-être sur les structures élémentaires de la signification, et sur les liens certainement très étroits que le lexique entretient avec une fonction structurante impliquée par l'adéquation "contenu sémantique-contenu syntaxique" sous la forme de schèmes de compréhension.

1.4 *Schème de compréhension, lexique*

La dialectique des relations entre le signifié et le signe, dans l'optique où nous l'envisageons, suppose que le signifié transcende le signe et implique qu'un dénominateur générique, ayant sans doute la forme d'un trait (ou de n traits), subsume des éléments sous une même propriété sémantique, étant donné que les lexèmes se combinent verticalement (paradigme des classes sémantiques noms, verbes, adjectifs, etc.) et horizontalement (organisation de classes de signifiés au niveau intrasyntagmatique et intersyntagmatique). Expliciter les fonctions syntaxiques, par l'étude des contenus intrinsèques des lexiques et des liaisons qui s'établissent entre eux, constitue une nouvelle approche que Pottier a déjà formulée, en postulant un stade logico-sémantique "utilisable universellement" (1974: 5). Il le justifie en posant comme alinguistiques certaines opérations; si l'on peut dire par

exemple que la relation actancielle *ENFANT-BLESSER-CHAT* est le schème actanciel de compréhension à la fois des énoncés “*le chat a été blessé par un enfant*” et “*un enfant a blessé le chat*”, on est amené à les considérer comme deux réalisations d’un même schème de compréhension qui impliquerait une orientation des actants, auxquels serait lié un sémantisme de la langue naturelle.

On en vient à se demander si au niveau logico-sémantique les signifiés ne s’organisent pas en fonction de certaines qualités intrinsèques des concepts qui doteraient le lexique de traits ou “syntactèmes” (Pottier, 1974: 51), permettant le passage du “alinguistique au linguistique”.

Ce postulat présuppose en fait que les concepts en général se répartissent en fonction de leur cohésion logico-sémantique, et qu’ils se groupent autour d’un noyau sémique, puisque d’une proposition *x* fait *y*, il en découle non seulement que *y* fait par *x* mais aussi que *y* fait *x* et donc que *x* fait par *y*.

Pottier d’ailleurs ne mentionne pas cette alternative dans la relation actancielle *enfant-blesser-chat*, alors qu’il y a extension possible du schème de compréhension par l’implication d’une solidarité réversible des traits *humain* et *animé*, puisque l’on peut dire également *chat-blesser-enfant* (*le chat a blessé l’enfant*), ce qui implique “*l’enfant a été blessé par le chat*”.

Dans ce cas précis, nous observons que la réversibilité actancielle (orientation agent-patient/patient-agent) implique une relation attributive et une relation active.

Cette solidarité des signifiés et des structures, pour ce qui est de l’orientation diathétique, pose les propositions en termes d’équivalences, de différences et de probabilité sémantique de co-occurrence des éléments dans la phrase.

Ainsi, les virtualités combinatoires des trois concepts *ENFANT-BLESSER-CHAT* permettent les réalisations sémantico-syntaxiques suivantes:

- | | |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Relation agent-patient: | 1- <i>l’enfant blesse le chat</i> |
| | 2- <i>le chat blesse l’enfant</i> |
| Relation attributive: | 1’- <i>le chat est blessé</i> |
| | 2’- <i>l’enfant est blessé</i> |
| Relation active: | 1’’- <i>enfant — blesser chat</i> |
| | 2’’- <i>chat — blesser enfant</i> |

Ce qui donne logiquement les deux propositions qui suivent:

- 1'''- *Le chat est blessé par l'enfant*
 2'''- *L'enfant est blessé par le chat*

Nous pouvons dire comme Denise François (1978: 22) qu’il y a inférence de la signification sur le comportement syntaxique, “puisque les rapports virtuels des éléments co-occurents” *enfant-blessure-chat* impliquent que le procès soit en relation aux actants et que si *x* fait *y*, que *y* puisse faire *x*.

Cela démontre assez clairement que ces simples énoncés sont équivalents quant à leur structure et en ce qui concerne leur classe sémantique, et qu'ils se différencient par l'orientation sémantico-syntaxique.

A. équivalence des structures.

- 1- *l'enfant blesse le chat = le chat blesse l'enfant*
- 2- *le chat est blessé = l'enfant est blessé*
- 3- *le chat est blessé par l'enfant = l'enfant est blessé par le chat*

Des deux groupes de trois exemples, nous obtenons une même structure: agent-prédicat-patient

B. différence de signifiés

L'orientation sémantico-diathétique permet le passage des actants x-y à x y ou y x, ce qui évidemment a une incidence sur le contenu de la relation "qui fait quoi". Ce qui nous donne:

Agent x - Prédicat - Patient y
Agent y - Prédicat - Patient x

1.5 Schèmes de compréhension dans les télégrammes

Selon Vera Carvalho (1971: 130-148 et sv), trois procédés président à l'élaboration d'un télégramme:

1) simplification des énoncés

Cette simplification, nous dit-elle, va jusqu'à supprimer les moyens syntaxiques qui sont généralement utilisés pour l'élaboration d'un message.

2) Le recours au sémantisme

Les lexèmes sont dans un rapport asyntaxique mais non asémantique. Au contraire, la dépendance syntaxique n'est restituée que grâce aux liens sémantiques probables des éléments co-occurents; cette restitution des hiérarchies sémantico-syntaxiques est due à un *troisième facteur* qui est "le recours au contexte partagé". C'est-à-dire que l'émetteur et le récepteur partagent un certain nombre d'informations qui permettent de décoder le message en restituant les rapports qui devraient être spécifiés syntaxiquement.

Voici les exemples qu'elle présente:

- 1) GRAND-MÈRE MALADE RETOURNE AUSSITÔT PIERRE
- 2) ARRIVE BREST SAMEDI 20h. MATABIAU
- 3) FILS VICTIME ACCIDENT
- 4) ANNULER SÉJOUR BALÉARES
- 5) DEMANDE BULLETIN SALAIRE MARS
- 6) DÉCÈS GRAND-PÈRE J. JULIEN
- 7) ENVOYER 30 BRETELLES JAUNES POIS VERT

En admettant comme elle que le décodage se fasse par le contenu sémantique et informations communes des émetteur/récepteur et que l'on puisse restituer les dépendances des unités par la coïncidence du sémantique et du syntaxique, cela ne semble pas suffisant, bien que fort intéressant, étant donné que la restitution des rapports entre éléments homosyntaxiques sera soumise aux contraintes mêmes de la langue.

Il aurait été nécessaire d'ajouter la composante "schème de compréhension" de Pottier qui rend compte de certaines potentialités des lexèmes à assumer telle ou telle fonction syntaxique. Reprenons le premier exemple:

"GRAND-MÈRE MALADE RETOURNE A USSITÔT PIERRE"

En ce qui nous concerne, nous considérons que le décodage sémantico-syntaxique de ce télégramme est rendu possible, indépendamment des informations que puissent avoir les émetteur/récepteur, grâce à une base virtuelle de probabilités des rapports entre éléments co-occurents qui dériveraient de schème de compréhension.

1- *Schémes actanciels compréhension*

GRAND-MÈRE - RETOURNER PIERRE

- a) Soit *Grand-mère retourner*
- b) Soit *Pierre retourner (je # Pierre)*
- c) Soit *Je = Pierre retourner*

2- *Schémas linguistiques probables*

- a) *Grand-mère est malade, elle retourne aussitôt, signé Pierre.*
- b) *Grand-mère est malade, Pierre retourne aussitôt, signé x.*
- c) *Grand-mère est malade, moi, Pierre, je retourne aussitôt, signé Pierre-moi = identité de celui qui écrit la lettre et de Pierre.¹*

¹ En ce qui concerne ce télégramme, nous parlons bien entendu d'une orientation possible des actants par rapport à un procès. Cela ne veut pas dire que toutes les possibilités seront réalisées. De plus, il est vrai que dans une langue, il faudra faire la différence entre schéma linguistique théorique et schéma linguistique réel, préférentiel.

Ainsi, *Pierre* apparaissant en fin de télégramme est marqué comme étant celui qui *écrit* et non comme celui qui *retourne*.

Néanmoins, dans ce cas précis, il peut y avoir difficulté, car la ponctuation fait défaut et ne permet pas de décider qui des deux retourne, puisqu'il peut s'agir aussi d'un impératif.

Cela démontre que la langue pourrait fonctionner à travers des réseaux de significations qui rendent compatibles ou incompatibles des relations de contenus.

1.5 *Lexicalisation des rapports*

On peut penser, tout comme Denise François (1978), que certains rapports entre procès et actants sont fortement lexicalisés, limitant dans certains cas la combinatoire. A cela s'ajoute que les signifiés en contact développent une orientation sémantico-syntaxique de la relation dont, pourrait-on dire, le rendement linguistique est d'autant plus élevé qu'il est pourvu du signifié générique "humain".

Il y a beaucoup plus de probabilité que les lexèmes pourvus du trait "humain", ou pour le moins du trait "animé", assument la fonction sujet que les lexèmes qui n'en sont pas pourvus. Ce qui se vérifie à travers les langues en général (Hudelot, 1978: 163). Nous postulons en l'occurrence qu'il y a des fonctions qui ne sont pas indifférentes à la dichotomie animé vs. inanimé.

Exemples

- 1- le bois écrit la lettre (inanimé + préd. + inanimé)
- 2- le bois écrit Paul (inanimé + préd. + animé)
- 3- Paul écrit le bois (animé + préd. + inanimé)
- 4- Paul écrit la lettre (animé + préd. + inanimé)
- 5- La lettre écrit Paul (inanimé + préd. + animé)

Nous constatons en premier lieu que la syntaxe est respectée et en second lieu, les inanimés, s'ils assument les fonctions sujet ou objet, en tant que classe sémantique du "nom", ils ne peuvent pas pour autant constituer un énoncé au niveau de leur sens. En troisième lieu, la cohésion entre les signifiés lexicaux représente la condition nécessaire *ipso facto* à l'élaboration d'un énoncé, et que toutes les conditions ne sont pas remplies avec les catégories humain -sujet et inanimé-objet (exemple 3).

Le type d'objet inanimé a également son importance, car si la phrase 4 est possible, la 3 en revanche constitue une ambiguïté qui pourra être levée par la situation, en supposant qu'elle soit probable.

Ces quelques exemples nous suggèrent qu'il y a des degrés de lexicalisation et des niveaux de pertinence sémantique, permettant à des degrés variables l'agencement sémantique linéaire, qui dépendent des interconnexions des réseaux de significations. En outre, il est clair, sur un modèle syntaxique donné, que tous les lexèmes pourront assumer des fonctions corrélatives à leur appartenance à telle ou telle classe sémantique (nom, verbe, etc.) mais que toutes les combinaisons entre réseaux de significations, si elles sont virtuellement possibles, comportent des

restrictions à cette combinatoire dans la réalité. On est donc tenté de dire qu'une structure a un sens, puisqu'elle participe à son élaboration, pour que l'ensemble "signifié lexical + sens syntaxique" ait lui-même une signification. Il serait très utile de ce fait d'étudier les divers degrés de lexicalisation dont fait mention Denise Françoise (1978: 22) qui parle de différents "types de procès en relation aux actants".

Ce point de vue met en évidence l'incidence qu'a le signifié sur la syntaxe et remet en cause la relation entre la syntaxe et le sens. Voici ce qu'elle dit: "battre, combattre, ont eux aussi lexicalisé deux types de procès en relation aux actants de telle sorte que la permutation:

- 1 - *Pierre combat Paul = Paul combat Pierre*
- 2- *Pierre bat Paul ≠ Paul bat Pierre*

n'aboutit pas à un résultat identique. Il en est de même, sur ce point, pour les énoncés:

- 1 ' *Pierre est combattu par Paul = Paul est combattu par Pierre*
- 2' *Pierre est battu par Paul ≠ Paul est battu par Pierre.*"

Les exemples 1 et 1' présentent une certaine capacité de réversibilité (ou permutation) sans dommage pour la signification, grâce à la forte lexicalisations des rapports actanciels. Le fait que "*Pierre combatte Paul*" implique que *Paul combatte Pierre*

Nous ajouterons néanmoins que le sens diffère en ce qui concerne l'intentionnalité. L'attitude psychologique intentionnelle qui consiste à choisir entre "*Pierre combat Paul*" et "*Paul combat Pierre*" introduit la notion de "qui est à l'origine de quoi?". C'est-à-dire qu'il n'est pas indifférent tout à fait de présenter *Pierre* ou *Paul* comme agent ou patient.

Cet ensemble de problèmes que nous avons présentés et discutés repose en fait sur le postulat que les éléments du domaine logico-sémantique contiennent déjà des virtualités fonctionnelles qui constituent une pré-organisation syntaxique.

Ce qui nous autorise à penser qu'à partir de ces *n* traits ou virtualités fonctionnelles, se crée un modèle parataxique vérifiable dans la langue dont on infère le comportement syntaxique (c.f. les télégrammes, par exemple ou la langue des jeunes enfants).

Domaine conceptuel et domaine linguistique du lexique sont indivis mais le second présente une inévitable dépendance au premier, alors que l'inverse ne sera que relatif, étant donné que tous les concepts² ne sont pas forcément traduisibles

² En fait, il est nécessaire d'aller plus loin que la simple difficulté d'énoncer tel ou tel concept, car il s'agit beaucoup plus d'une incapacité du langage usuel à décrire certaines structures logiques compli-

linguistiquement.

Il faut ajouter à cela que l'on ne peut s'affranchir de la syntaxe et que les recherches sur le lexique conduisent inévitablement à des considérations de syntaxe théorique.

Et, comme le fait remarquer Frédéric François (1974: 56): "Cela ne veut pas dire que la grammaticalité ne concerne pas le sens"; mais, comme nous le verrons plus loin, le contenu est à l'interprétation ce que le sens est à la compréhension.

2. Participation de la syntaxe à l'élaboration du sens

2.1 *Sens et syntaxe*

Le fait d'avoir des énoncés grammaticaux et interprétables, selon la conception de Chomsky, implique qu'ils soient structurés non seulement au niveau syntaxique, mais surtout qu'ils le soient au niveau sémantique et qu'il y ait des degrés d'acceptabilité, tant pour la syntaxe que pour le sens.

Les limites d'acceptabilité d'une structure ou du signifié de l'ensemble des unités réalisées dans l'énoncé appartiennent aux règles de restriction et à la combinatoire; ces règles sont l'acquis d'une langue donnée à un moment donné de son histoire. Elles ne sont pas valables toujours, car elles évoluent avec la langue.

Cela veut dire qu'un énoncé agrammatical peut être acceptable en ce qui concerne son signifié, et que le sens n'est pas toujours présent, pour ce qui est de l'énoncé grammatical. A cela, il faut ajouter à la grammaticalité le caractère d'acceptabilité et celui d'inacceptabilité à l'agrammaticalité. Entre ces quatre pôles, qui circonscrivent une langue dans sa fonction de communication, il y aura des variations; plus exactement on constatera des écarts à la norme syntaxique et des écarts au sens.

Nous sommes conscients que la communication ne comprend pas seulement les quatre pôles en question, il y a beaucoup d'autres facteurs qui entrent en jeu. Mais, nous avons voulu nous en tenir spécifiquement au niveau sémantique et syntaxique.

A) *Enoncé grammatical et interprétable*

Jean a mangé un poisson au restaurant

B) *Enoncé agrammatical et interprétable*

A mangé au restaurant un poisson Jean

C) *Enoncé grammatical et ininterprétable*

Le balcon de la voiture édulcore le poteau de la cigarette

xes qui ne le peuvent être que par une métalangue propre à la logique elle-même (cf. Reuchhn, 1977, sur la théorie de Piaget). A ce niveau, la langue est un instrument inadéquat, pour symboliser un schème conceptuel.

D) *Énoncé agrammatical et ininterprétable*

Le balcon le édulcore voiture la de cigarette la poteau de

Ces quatre phrases nous fournissent un ensemble d'observations qui sont les suivantes:

- 1- il ne suffit pas d'avoir une syntaxe conforme aux règles prescrites ou décrites, pour avoir un énoncé admis comme étant compréhensible. C'est le cas de l'exemple C
- 2- dans l'exemple B, le non-respect de la règle syntaxique n'implique pas que l'écart à cette règle empêche la compréhension de la phrase
- 3- l'incompréhension totale de la phrase D, par contre, s'explique par le fait qu'il y a déviation par rapport à la règle syntaxique et par rapport aux possibilités combinatoires des signifiés entre eux. C'est-à-dire que les restrictions à la combinatoire syntaxique, en ce qui concerne les fonctions qui peuvent être assumées par les unités de cette phrase et les contraintes positionnelles de certains déterminants, tels que *le, de, etc.*, ne sont pas observées.

De plus, l'usage de lexèmes n'ayant aucune affinité sémantique entre eux ne facilite en aucun cas la compréhension de l'énoncé.

Nous avons déjà employé les termes "affinité sémantique" sans les avoir vraiment expliqués.

Nous entendons par "affinité sémantique" ce qui appartient à des relations de contenu, ou plus exactement ce qui relève des schèmes de compréhension dans l'organisation des signifiés dans une phrase. Nous prendrons quelques exemples simples:

- "*atteler*" est associé à *cheval, cocher, voiture, etc.* plus qu'à *gomme, crayon, effacer, etc.*
- "*atterrissage*" est associé à *avion, pilote, passager, etc.*, plus qu'à *discours, papier, attendrisseur, etc.*
- "*comptoir*" est associé à *vendeuse, zinc, débit de boisson, etc.*, plus qu'à *conception, embourber, mièvre, etc.*

De même, les éléments, "*gomme, crayon, effacer, etc.*" ont des affinités sémantiques qui favorisent des relations entre leurs signifiés: "effacer un trait de crayon d'un coup de gomme"

Dans ce cas précis, "*effacer + coup de gomme*" peuvent se transformer en "*gommer*": "*gommer un trait de crayon*"

Il est impossible par contre d'être confronté à des énoncés du type:

- 1- *Effacer la myopathie mutualiste*
- 2- *Gommer la nonchalance rapide*
- 3- *Le coup de gomme nasillard généreusement*

Ce qui se dégage des trois points vus plus haut, c'est que la concomitance de la forme syntaxique (règle syntaxique) et des classes sémantiques, ainsi qu'une certaine hoihogénéité du contenu des signifiés entre eux, est une condition nécessaire pour qu'il y ait interprétation d'une phrase comme celle de l'exemple A (cf. supra).

Il est évident que nous avons là un exemple idéal qui n'est pas toujours réalisé.

Justifions la nécessité de cette concomitance.

Plan du contenu.

“Le balcon de la voiture édulcore le poteau de la cigarette”

Cette phrase parfaitement construite syntaxiquement, avec nécessairement les classes sémantiques adéquates aux fonctions sujet, prédicat, expansions, est impossible à interpréter, étant donné qu'il n'y a pas simultanéité (= concomitance) du signifié réalisé de chaque élément en relation avec le sens global de l'énoncé et de la classe sémantique + la fonction.

Cela prouve que la combinatoire des signifiés a ses propres restrictions: tout peut être dit, mais tout ne se dit pas.

Il est logique par conséquent de penser que les signifiés se solidarisent pour des affinités de contenu. Ce qui présuppose une sélection au niveau conceptuel des schèmes de compréhension, puisque l'absence de sélection aboutit à un asémantisme total.

Pour atteindre une cohésion sémantique de la phrase, il nous faudra choisir des éléments dont chacun d'entre eux aura des affinités avec l'élément contigu et avec les autres éléments de la phrase.

Les limites de ces affinités pourraient ou non coïncider avec une certaine homogénéité des thèmes du discours ce qui n'est pas sans rappeler l'isotopie discursive de Greimas (1966, 69 et sv).

Sans changer quoi que ce soit en ce qui concerne les classes sémantiques et les fonctions, nous restituerons une signification à cette phrase, en sélectionnant chaque unité qui devra établir une relation de sens avec l'ensemble de l'expérience à communiquer.

“Le balcon de $\left\{ \begin{array}{l} \text{la voiture} \\ \text{l'appartement} \end{array} \right\}$ - $\left\{ \begin{array}{l} \text{éduclore} \\ \text{surplombe} \end{array} \right\}$ - $\left\{ \begin{array}{l} \text{le poteau de la cigarette} \\ \text{le trottoir} \end{array} \right\}$ ”

La substitution de certains éléments a rendu à l'ensemble syntaxique + ensemble lexical une signification phrastique évidente pour tout français.

Si nous avons la phrase “le balcon de l'appartement surplombe le trottoir” sous la forme “trottoir le le surplombe de appartement Vbalcon”, elle resterait assez compréhensible pour que l'on en restitue la forme et le contenu, grâce aux liaisons sémantiques qui sont probables entre tel terme et tel autre terme de l'énoncé.

Il faut constater néanmoins que ce serait là une liberté anti-économique. La syntaxe a ceci de particulier qu'elle conduit à certains figements des énoncés, ce qui permet d'émettre des hypothèses, avant de connaître la fin de l'énoncé lui-même. Cela nous suggère que la syntaxe marque non seulement des rapports, mais qu'elle permet d'organiser le sens.

On peut aussi dire, d'un point de vue général, que les modèles syntaxiques explicitent des relations de contenus entre les éléments du lexique, en contribuant à leur mise en relation syntaxique.

"Le sens complet d'une phrase est déterminé par l'ensemble sens lexical + sens syntaxique", selon Frédéric François (1974: 56).

Il nous fait savoir en substance que le sens n'appartient pas seulement au lexique mais qu'il est le produit des deux composantes citées, et que toutes les combinaisons d'unités lexicales ne sont pas possibles. Voici l'exemple qu'il donne: "*l'éternité bleuit les épinards*" (ibid.) "On ne voit pas ce qui pourrait leur correspondre dans l'expérience. Cela ne signifie pas pour autant que la grammaticalité ne concerne pas les faits de sens" remarque-t-il, en parlant des unités de cette phrase.

Le lexique et la syntaxe mettent en oeuvre un ensemble de composantes permettant de communiquer une expérience non-linéaire, à travers divers procédés. A partir de structures syntaxiques différentes, un même message pourra être transmis:

Le chat sort	{	<i>à la nuit tombante</i> <i>à la tombée de la nuit</i> <i>quand il commence à faire nuit</i> <i>quand la nuit tombe</i>
--------------	---	---

Pottier (1974: 51)

Un même structure conduira à différents sens

- *La secrétaire tape une lettre*
- *La coiffeuse peigne une cliente*
- *La chienne mord un enfant*
- *La gardienne ouvre la porte, etc.*

C'est là un fait qui nous semble important, car il est vrai qu'un acte langagier implique un ensemble d'opérations non-linguistiques et linguistiques, allant d'une expérience non-linéaire à la linéarité contrainte du message par le moyen de la syntaxe.

La syntaxe vue sous cet angle représente une structuration nécessaire de toute expérience à communiquer et permet le passage de l'implicite -contexte socio-culturel, antédiscours, situation de communication...- au message lui-même dont les unités verront leurs rapports explicités par un ensemble de règles.

De fait, si des signifiés ont la capacité de se combiner entre eux, ce n'est pas encore suffisant. Il doit y avoir adéquation de la classe à la fonction et en second lieu de la fonction au sens.

Présentée de cette façon, la langue n'offrirait pas de difficultés majeures, si on la limite aux phénomènes de grammaticalité, d'interprétabilité, etc., si ce n'est que la dynamique dans son utilisation idiosyncratique et créatrice favorise les déviations à une norme et entraîne à des créations qui sont autant de degrés d'acceptabilité ou d'inacceptabilité qu'il y a d'usages.

Il nous semble plus important de voir des possibilités de variations à travers des processus de création, entre ce qui est grammatical-interprétable et grammatical-ininterprétable.

Nous pouvons avoir entre ces deux pôles des phrases grammaticales et interprétables, avec de nombreuses variations plus ou moins acceptables.

2.2 Intervention de la syntaxe sur le sens

Les procédés syntaxiques utilisables dans une langue intègrent les unités significatives dans des rapports qui peuvent faire varier le sens, selon un point d'incidence différent.

A telle enseigne que l'autonomie linguistique, si elle permet une permutation d'une certaine classe d'unités, sans que le sens de la phrase en soit vraiment affecté, c'est le cas des unités dont le rapport d'autonomie est impliqué par le sens lui-même: *hier, demain, dans dix jours*, etc., elle en modifiera par contre le contenu sémantique dans d'autres cas:

a- *J'ai vu la maison ≠ de la colline*

b- *De la colline, j'ai vu la maison*

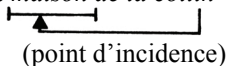
Il est vrai que des faits prosodiques permettent également de désambiguïser une phrase comme a.

a' *J'ai vu la maison if de la colline*

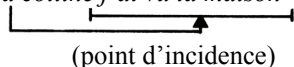
a' *J'ai vu ≠ la maison de la colline*

Le choix de la place de la pause coïncide dans ce cas avec une intentionalité sémantique et une démarcation intra ou intersyntaxmatique, mais cela ne représente qu'un procédé au même titre que l'autonomie qui permet de déplacer "*de la colline*" et de modifier son point d'incidence et par conséquent le sens de la phrase.

aa- *J'ai vu la maison de la collin*



bb- *De la colline j'ai vu la maison*



Cet exemple ci-dessus est assez clair, pour qu'on ne puisse douter de l'apport de la syntaxe à l'élaboration du sens.

Dans d'autres énoncés, il semble difficile de décider si la syntaxe élabore un sens ou si elle est contrainte, par les signifiés des unités, à une certaine distribution linéaire, car il nous faut mentionner que ce qui apparaît possible au niveau sémantique sur un modèle syntaxique donné ne le sera pas obligatoirement sur un autre.

Exemples:

- 1- Le banquier est un excellent cavalier - le banquier du cavalier³
- 2- L'investissement est un excellent haras - l'investissement du haras
- 3- le haras est un excellent investissement - le haras de l'investissement
- 4- l'investissement est un excellent cheval - l'investissement du cheval
- 5- Le cheval est un excellent investissement - le cheval de l'investissement.

Ces exemples ne relèvent pas d'une perspective transformationnelle, nous avons seulement voulu montrer un fait évident ici; à savoir qu'un schéma syntaxique reste une abstraction, si l'on ne tient pas compte d'une certaine gradation linéaire du sens, comme pour les télégrammes.

Comme on peut le constater, ce qui est interprétable et grammatical passe à ininterprétable et grammatical et vice versa pour les phrases 2, 3, 4, 5.

Seules les unités de l'exemple 1 permettent d'intégrer deux schémas syntaxiques, introduisant certes des contenus sémantiques distincts, mais qui restent interprétables.

Nous pourrions évidemment argumenter en faveur de schémas syntaxiques qui restituent un sens, en organisant linéairement une suite de lexèmes. Il semble plus Vraisemblable de dire que la syntaxe spécifie des rapports entre les éléments de l'expérience et qu'elle contribue à la structuration sémantique des énoncés.

2.3 Syntaxe et ambiguïté sémantique

Les cas d'ambiguïtés sémantiques peuvent se présenter sous des schémas syntaxiques différents, mais il serait utile d'étudier dans des langues différentes sous quelles structures elles se manifestent le plus souvent.

Le français offre des exemples d'ambiguïté provenant d'une absence de diathèse nominale ou d'orientation diathétique pour l'infinitif (Denise François, 1974; 25)

³ Nous avons respecté l'ordre d'apparition des éléments, pour démontrer que la structure correspond à une organisation du sens, en spécifiant les rapports par une disposition adéquate et linéaire des éléments.

Ainsi, dans l'exemple 2 *investissement* et *haras* apparaissent dans les deux cas dans le même ordre de succession mais avec un autre modèle syntaxique.

Exemples:

- | | | |
|----------------------------------|---|-------------------------------|
| - La peur des religieux | { | x a peur des religieux |
| | { | les religieux ont peur |
| - l'accueil des étrangers | { | x accueille des étrangers |
| | { | les étrangers accueillent ... |
| - le massacre des soldats | { | x massacre des soldats |
| | { | les soldats massacrent ... |
| - j'ai vu manger le dompteur | { | x mange le dompteur |
| | { | le dompteur mange ... |
| - j'ai entendu siffler le piéton | { | x siffle le piéton |
| | { | le piéton siffle |

La syntaxe dans ces exemples ne permet pas de lever l'ambiguïté qui en réalité, comme le dirait Jakobson, n'existe que pour le récepteur. Cette ambiguïté qui se manifeste *hic et nunc* est due en partie au contenu sémantique qui introduit un phénomène de valence; d'autre part elle (l'ambiguïté) sera conservée au niveau syntaxique, étant donné que l'actant n'est pas présumable, à cause de l'absence de diathèse, comme nous l'avons signalé (cf. supra).

Cela dit, il faut admettre que rares sont les cas où l'ambiguïté est telle qu'elle ne puisse être levée par une quelconque reformulation ou par la situation, etc.

L'ambiguïté est, à notre avis, un cas marginal de la communication qui ne met pas seulement en cause les signifiés, la syntaxe mais aussi le récepteur; lequel manquerait éventuellement d'informations ou qui ne pourrait interpréter tel ou tel message, à cause d'un contenu fortement spécialisé.

2.4 Syntaxe de l'intertrétabilité?

Les probabilités d'avoir des phrases du type "*colorless green ideas sleep furiously*" (Chomsky, 1957) (*d'incolores idées vertes dorment furieusement*), dans la langue de tous les jours, sont inexistantes. Mais le problème de savoir si cette phrase a un sens ou non relève de l'interprétation de chaque lecteur qui pourra y accrocher une expérience ou non. Jakobson, pour ce qui le concerne, a admis en 1959 que l'exemple donné par Chomsky pouvait être interprété.

Il n'est pas exclu en fait que cette phrase ait un sens étant donné que les unités

significatives s'offrent aux associations qu'on leur voudra bien apporter; à ce niveau d'ailleurs la syntaxe semble jouer un rôle beaucoup plus important que dans des actes langagiers quotidiens.

En effet, alors qu'il est possible d'interpréter des énoncés dont les éléments ont des affinités sémantiques, bien que ceux-là soient distribués linéairement sans considérations d'ordre syntaxique (cf. supra), on ne pourra plus comprendre des énoncés tel que celui de Chomsky, si l'on en permute tous les éléments: "*furiously sleep ideas colorless green*" (*furieusement dormir idées incolores vert*).

Un raisonnement fondé sur ces simples faits nous amène à dire que si la linéarité conditionne une structuration syntaxique, elle impose également une structuration sémantique.

En outre, si la syntaxe dans certains cas peut paraître accessoire, en réalité elle ne l'est en aucun cas car on restitue généralement les cadres syntaxiques si éventuellement ils manquent (cf. les télégrammes), elle devient prépondérante dans des phrases comme celle de Chomsky.

Il faut admettre en fait que si les probabilités d'en entendre sont faibles, il n'est pas exclu d'en rencontrer, notamment chez les poètes surréalistes. Voici des exemples de poésies surréalistes ininterprétables au niveau d'une lecture littérale, mais interprétables à travers une vision poétique qui restera individuelle. On constatera que la syntaxe a dans ces exemples un rôle fondamental que l'on ne peut nier, puisqu'il serait impossible d'envisager une quelconque interprétation sans la fixation des rôles de chacun des éléments.

Le premier exemple est tiré d'un fragment de "Les champs magnétiques" d'André Breton et Philippe Soupault: "La couleur des saluts fabuleux obscurcit jusqu'au moindre rôle". Le second est extrait du début du poème de Jean Arp "Poux fardés": "La danse des étoiles nues et fardées fait rougir les testaments.

- Les cordons ombilicaux des testaments se terminent en berlingots psychiques
- Les sous cuits et carrés transportent sous leur queue les orages d'ail
- Les bateaux transportent les initiales ...

On peut avancer que ces poèmes doivent être interprétés, pour que l'on puisse en saisir une quelconque substance, étant donné que la signification elle-même n'est pas donnée directement à la lecture et comme le souligne André Jacob: "L'exégèse des textes est liée aux problèmes plus généraux de la signification du langage" (1976: 247).

Pensée et poésie sont intimement liées dans ce cas à la création du sens, pour celui qui écrit et pour celui qui interprète.

Le sens sera fonction de l'expérience linguistique et de la sensibilité imaginative et créatrice du lecteur ou auditeur, pour lesquels chaque discours, étant une vision du monde, sera déchiffré à travers une autre conception.

A ce niveau, il est vraisemblable que tout soit interprétable, dès l'instant que l'on respecte les règles de la combinatoire syntaxique qui devient un support im-

portant de la création dans le cas qui nous occupe.

Il serait faux néanmoins de croire qu'une entière créativité, libérée des contraintes linguistiques, soit possible. Nous opterons plutôt pour le fait qu'il y a des degrés d'acceptabilité; ce qui suppose des degrés d'inacceptabilité". Il nous semble malgré tout évident que la notion d'acceptabilité prévaut sur celle d'inacceptabilité, dans la mesure où l'on communique plus généralement celle-là que celle-ci.

Nous sommes au coeur d'un débat dialectique qui n'aura certaines réponses qu'après avoir réglé le problème de la relation entre lexique et syntaxe, et plus particulièrement après avoir décelé ce qui dans le lexique constitue la partie embryonnaire d'une syntaxe. Ainsi, nous croyons que la syntaxe n'est pas fortuite mais qu'elle est l'expression *stricto sensu* des connexions existant virtuellement ou réellement entre les signifiés lexicaux. Il nous manque malheureusement encore des procédures de découverte du lexique qui nous permettraient de démontrer que le principe syntaxique est contenu dans les éléments lexicaux eux-mêmes, et que le lexique et la syntaxe sont dans une relation d'immanence.

Conclusion

Le lexique pose un ensemble de problèmes fondamentaux qui remettent en question la place et le rôle de la syntaxe dans la langue.

La volonté de rigueur formalisante qui a caractérisé certaines théories nous a fait ignorer le lexique pendant longtemps, comme si une donnée aussi abstraite que la syntaxe pouvait vivre seule hors de toute substance de signifié.

Néanmoins, on ne peut être que satisfait de cette position qui a permis à d'autres chercheurs de remettre en question le domaine lexical; à telle enseigne que les tentatives universalisantes, qui considéraient le lexique comme un appendice de la linguistique, ont été obligées d'intégrer la composante lexicale.

Ce qui a, par la suite, conduit à penser que les structures syntaxiques étaient étroitement liées aux unités lexicales. Hypothèse qui se trouve assez répandue chez des linguistes comme Pottier, Gros, Halliday, François, etc ...

En ce qui nous concerne, nous ne pouvons nier que la syntaxe, forme du signifié, participe à l'élaboration du sens, mais qu'elle ne permet pas, comme le dit Pottier, "d'innovations au-delà de ses classes". Par contre, la possession de la signification se réalisera à travers les classes syntaxiques, selon les possibilités des lexèmes qui s'impliqueront dans des relations sémantiques avec d'autres termes.

Ce qui nous suggère que le lexique a un rôle non seulement au niveau de la réalisation linguistique de la signification, mais qu'il a aussi une fonction structurante au niveau de l'agencement des rapports des éléments entre eux.

En outre, on constate que tous les énoncés ne sont pas liés à une structure d'une langue déterminée, puisque des sémantismes différents peuvent appartenir à une même structure et qu'un même contenu peut être véhiculé par des schémas struc-

turels différents.

Ce qui prouve qu'il n'y a pas de limites à la combinatoire des signifiés à l'intérieur des cadres syntaxiques, mais qu'il n'existe que des restrictions.

Par ailleurs, l'examen formel du contenu des unités lexicales, à partir des groupements de sens -affinités sémantiques- réalisables dans le discours, permettrait de mettre en évidence non seulement les différents plans de la communication linguistique mais aussi leurs imbrications.

Ce qui renseignerait sur la relative dépendance de la syntaxe aux solidarités entre signifiés. Ce type d'analyse fondée sur les rapports sémantiques, que peuvent entretenir les éléments lexicaux entre eux et sur l'incidence qu'ils ont sur le comportement syntaxique, révélerait peut-être l'existence d'un autre type d'articulation sémantico-syntaxique.

Bibliographie

- CARVALHO, Vera (1977): "Télégramme Stop Caractéristiques" en: *Langue Française*, 35.
- CHOMSKY, Noam (1975): *Question de sémiologie*, traduction de CERQUIGLINI, Bernard, Paris: éditions du Seuil.
- DELESALLE, Simone et Marie-Noëlle GARY-PRÉUR (1976): "Le lexique entre la lexicologie et l'hypothèse lexicaliste" en: *Langue Française*, 30.
- FRANÇOIS, Denise (1978): "Dans quelle mesure la syntaxe participe-t-elle à l'élaboration du sens, tout en gardant sa spécificité?" en: *Syntaxe et Sens*, journées d'études du 18 mars 1978, Publications de l'U.E.R. de Linguistique Générale et Appliquée. Paris: Sorbonne.
- FRANÇOIS, Frédéric (1974): *L'Enseignement et la diversité des grammaires*, Paris: Hachette.
- FRANÇOIS, Frédéric (1977): "Le Fonctionnalisme en Syntaxe" en: *Langue Française*, 35.
- GREIMAS, A.J. (1966): *Sémantique structurale, Langue et Langage*, Paris: Larousse.
- HUDELLOT, Christian (1978): Pour un approche de la complexité syntaxique: fonction et emploi de la relative (et de Fin fin if) chez les enfants de maternelle et de C.P., Thèse de 3e Cycle, Paris V: Sorbonne.
- JACOB, André (1976): *Introduction à la philosophie du langage*, Paris: Idées, Gallimard.
- KATZ, J.J. et FODOR, J.A. (1963): "The structure of a semantic theory" en: *Language* 39. (Traduction française et application au français dans: Cahiers de Lexicologie, 9 et 10, Paris, Didier).
- LAMB, S. (1964): "The sememic approach to structural semantics" en: ROMNEY, K.A.A. et D'ANDRERE, R. (eds.): "Transcultural studies in cognition" American Anthropologist, 66, Part 2.
- MARTINET, André (1970): *Éléments de linguistique générale*, Paris: Librairie Armand Colin.
- MILLER, George (1969): "Psychological method to investigate verbal concepts", en: *Journal of Mathematical Psychology* 6, article traduit par NOIZET, Yvonne (1974), en: *Textes pour une psycholinguistique*, Paris: Mouton.
- MAHMOUDIAN, Morteza (1976): *Pour enseigner le français*, Paris: P.U.F.
- NEF, Frédéric (sous la direction de) (1976): *Structures élémentaires de la signification*, Bruxelles: édition Complexe.
- OSGOOD, C.E. (1963): "On understanding and creating sentences". *American Psychologist* 18.
- POTTIER, Bernard (1974): *Linguistique générale, théories et description*, Paris: Klincksieck.
- POTTIER, Bernard (1976): Sémantique et Logique, en: *Univers Sémiotique*, ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris: éditions Delage.
- REUCHLIN, Maurice (1977): *Psychologie*, Paris: P.U.F. Fondamental.
- SECHEHAYE, Albert (1926): *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris.
- STRAWSON, Peter (1971): "Grammar and philosophy" en: *Logico-linguistic Papers*, London.